

Quelle Justice Sociale ?

Respectable Loge, Picardie, Orient d'Amiens, Région 10

Mots-clefs : Justice sociale

Tentative de définition

L'article 1 de notre constitution proclame que « La France est une République, indivisible, laïque, démocratique et sociale. Si celle-ci décrit et définit les organes du Pouvoir, elle ne donne pas pour autant une définition de ce que recouvre ce dernier qualificatif et plus encore n'utilise pas le terme de « Justice sociale », employé de façon continue dans le discours politique moderne. Pourquoi alors parle-t-on de Justice là où n'est prévu que le caractère social de notre République ? c'est à l'évidence que la notion de Justice est intimement liée à la dimension sociale que recouvrent les relations entre membres d'une même société. Toute œuvre sociétale s'accompagne d'une affirmation ou d'une recherche de justice, laquelle est dans le cœur de l'homme. Elle est inhérente à l'âme humaine et se pose comme principe dans toutes les relations entre les hommes. Celles-ci, plongées dans des rapports de force, doivent, en conséquence, être organisées et tempérées par la recherche du Juste et du Bien. Il n'est donc pas étonnant qu'il en soit donné des définitions concurrentes, aucun texte officiel n'en ayant consacré les termes. Celle qu'en donne Pierre Tourev dans son site la Toupie apparaît assez convaincante : « la Justice sociale est un principe politique et moral qui a pour objectif une égalité des droits et une solidarité collective qui permettent une distribution juste et équitable des richesses, qu'elles soient matérielles ou symboliques, entre les différents membres d'une société ». La Justice sociale se distingue de la Justice que rendent les tribunaux. Elle est étrangère à toute décision suprême, ne disposant d'autre organe de représentation et de sanction que le peuple et le vote des citoyens. Comme toute justice, elle est par nature supplétive, car, si tous les hommes étaient bons, charitables, généreux et fraternels entre eux, leurs vertus feraient dès lors apparaître lois et règlements comme autant de créations artificielles et inutiles.

Présentation du problème

Ainsi définie la Justice sociale pose la question de savoir selon quels critères les richesses peuvent être équitablement réparties dans notre société. Faut-il répartir celles-ci en fonction des besoins de chacun, ou bien selon ses mérites ? Éternel débat. Comme il ne peut sur ce plan exister de société purement égalitaire malgré l'affirmation d'un principe d'égalité entre les citoyens, ce que proclame notre devise nationale, l'idéal de Justice sociale apparaît comme une nouvelle frontière à atteindre, toujours mouvante et jamais accessible. Elle peut même apparaître contradictoire dans ses fondements, car elle oppose la recherche de l'égalité à la reconnaissance de droits individuels, donc de la liberté. La première de ces deux conceptions vise à réduire les inégalités de revenus, de fortune, des conditions de vie, d'accès aux services publics ou privés. Elle n'est pas dynamique en ce sens qu'elle ne tend pas à transformer la situation économique des personnes concernées, mais à atténuer les effets du déséquilibre engendrés par les lois de l'économie. Pour prendre un exemple donné par le sociologue François DUBET, « il s'agit moins de permettre aux enfants d'ouvriers qu'ils auraient autant de chances de devenir cadres que les enfants des cadres eux-mêmes, que de réduire l'écart des conditions de vie et de travail entre les ouvriers et les cadres ». Elle pense au lieu de guérir. Elle adoucit la rigueur d'une condition par trop modeste. Elle peut apparaître conservatrice. Dans la deuxième conception, l'objectif est de donner à tous les conditions d'accéder aux meilleures places de la société sur la base d'un principe méritocratique. Elle postule une égalité des chances qui seraient données à tous au départ aboutissant à une redistribution des cartes entre les membres de la société, sans que les structures de la hiérarchie sociale soient transformées. Ce modèle accepte donc les inégalités mais les justifie par la liberté qui serait donnée à chacun de s'élever dans la société. Il peut apparaître dynamique. Force est de reconnaître que les deux conceptions de la Justice sociale qui s'opposent ici trouvent leur justification propre, et ne sont pas exemptes de critiques. Ne pas décourager les plus méritants en portant secours aux plus démunis. Porter son soutien aux plus pauvres, sans décourager les plus méritants. Tout le rôle du politique est de trouver un chemin de crête entre ces deux conceptions, de créer les conditions les plus harmonieuses possibles pour que celles-là puissent cohabiter dans une société affirmant la même valeur à la liberté et à l'égalité pour tous. Ce travail est particulièrement difficile, car selon que l'on gouverne et privilégie une conception au détriment de l'autre, une société donnée n'a plus le même visage. La question de la justice sociale ne saurait pour autant être circonscrite au partage des richesses. Elle a pris les voies d'une extension à la lutte contre les discriminations hommes-femmes, celles des minorités, des immigrés ou des homosexuels. Ces luttes ont submergé et submergent encore le débat politique. Elles ont produit des avancées certes, mais loin d'être abouties. Un débat en cours concerne, la PMA, la période au-delà de laquelle une femme ne pourra plus avorter, ainsi que les expériences sur le vivant humain. La dernière actualité vient nous rappeler enfin que cette question réside aussi dans l'absence de discrimination quant à l'accès aux soins notamment liés au coronavirus pour les plus faibles, soit nos aînés, ainsi que dans l'accomplissement de la sécurité publique pour tous.

État de la justice sociale en France

Il ne faut pas être grand clerc pour constater que notre pays a réussi depuis la fin de la seconde guerre mondiale à installer des avancées très importantes dans l'accomplissement d'une justice sociale. Les femmes se sont vues reconnaître le droit de vote ainsi qu'une parité avec les hommes, certes pas toujours effective dans les grands corps de l'État ou dans les entreprises. Des lois protectrices de leur intégrité physique ont vu le jour, les hommes

ne pouvant plus être prédateurs comme par le passé. Les homosexuels disposent du droit de se marier et d'être les parents d'enfants adoptés. Les immigrés ne peuvent plus être expulsés notamment les mineurs, sans la garantie de droits fondamentaux attachés à la personne. Ne sont plus tolérés certains types de vocabulaire cachant en réalité un racisme pur jus. C'est ainsi que le polémiste Eric Zémour en a fait les frais comme dans le passé, Jean Marie LE PEN. C'est un honneur que nous pouvons tous revendiquer, témoignant quoique l'on entende par top souvent, que notre pays ne serait plus la patrie des Droits de l'Homme. Mais qu'en est-il sur le plan économique ? Sommes-nous encore dans une société inégalitaire ? Sommes-nous parvenus à une forme de justice sociale acceptable ? La réponse ne peut qu'être nuancée. Certes, les inégalités de revenus sont très importantes en France. Le fameux coefficient de GINI, outil couramment utilisé pour mesurer le niveau des inégalités économiques dans chaque pays de l'OCDE place la France dans les pays les moins bien notés. Par contre, lorsque l'on observe sa situation après redistributions sociales, la France se situe dans la moyenne des pays européens. Le problème est que ce classement s'accompagne des prélèvements fiscaux et sociaux les plus élevés au monde. Selon les chiffres d'EUROSTAT, le taux des prélèvements fiscaux et sociaux (impôts et cotisations sociales nets) ont atteints 48% du PIB français en 2018. Cette redistribution a un prix. La FRANCE a accompli une triple performance au plan mondial se plaçant parmi les leaders par le poids de ses impôts, par le poids de ses déficits publics ainsi que celui des transferts sociaux. Un record que peu de pays nous envie. Est-ce tenable à long terme ?

Un état providence en danger

Vu comme cela, la justice Sociale peut apparaître, sinon devenir, un puits sans fond. Ce dernier n'est pas loin d'apparaître à nos yeux. Comme notre Président de la République s'est exprimé à ce sujet, « On met un pognon de dingue dans les minima sociaux. Les gens sont quand même pauvres. On ne s'en sort pas. Ceux qui sont pauvres restent pauvres. Ceux qui tombent pauvres, restent pauvres. ». Il est un fait que malgré les sommes colossales (ne disons pas excessives) injectées dans notre système éducatif, dans nos hôpitaux, nos aides au transport et au logement, les disparités sociales restent fortes et réclameraient encore plus de moyens. Il faut toutefois s'interroger non pas tant sur leur montant que sur leur efficacité. La crise de la Covid-19 a montré que l'Administration des services de santé pouvait représenter l'illustration parfaite d'une mauvaise gestion de l'argent public. Plus généralement avec la crise sanitaire et ses effets catastrophiques pour l'économie, pourrions-nous durant longtemps encore garder l'originalité des moyens que nous avons mis en œuvre jusqu'ici pour poursuivre l'accomplissement d'une société plus juste et plus humaine, en d'autres termes plus harmonieux ? Le PIB de la FRANCE va perdre en 2020 9% de sa valeur. Notre endettement progressera en fin d'année jusqu'à 114 % de celui-ci. Alors, vers quel avenir allons-nous ? Quelle société laisserons-nous à nos enfants ? Selon les mots devenus célèbres de Michel HOUELLEBECQ, « ce sera le même (sous-entendu, le même monde), un peu pire ». Nous ne pourrions pas, en effet, nous extraire de la mondialisation, critiquée de toutes parts, où les notions de Justice et de Fraternité n'ont pas leur place. Certes, il serait inexact de ne pas constater que dans de nombreux domaines, la mondialisation a apporté globalement plus de richesse et de bien-être. Mais au profit de qui ? Les pauvres des pays pauvres sont devenus moins pauvres ; les pauvres des pays riches sont devenus plus pauvres. Les millionnaires sont devenus souvent des milliardaires. Les classes moyennes, grandes perdantes, souffrent et vivent à présent, dans la crainte d'un déclassement, lequel a déjà commencé. Nous sommes loin de « la mondialisation heureuse » prédite par Alain MINC. Le capitalisme occidental, devenu depuis 30 ans néolibéral, s'est fait piéger par ses propres démons, prenant, après adaptation, un visage exécrable en Chine, devenue l'usine du monde. Il s'est rendu coupable de poursuivre une course effrénée du profit pour le profit, de s'être mis dans les mains d'un pays qui ne reconnaît pas nos valeurs, les conteste et les combat. Ce capitalisme nous a trahis, avec la complicité des hommes politiques, qu'ils soient de droite ou de gauche. Nous sommes restés impuissants devant la fermeture de nombre de nos usines depuis trente ans, installant une trop grande partie de notre population dans la précarité et le chômage. La crise sanitaire n'a fait qu'accélérer le mouvement. Notre modèle économique est en péril, et avec lui notre arsenal social. Nous ne pourrions plus à l'avenir pour le maintenir s'endetter à l'infini. D'autres facteurs de désintégration de notre modèle social sont apparus depuis quelques années : le communautarisme, l'Islam politique, un individualisme devenu forcené, amenant violences physiques ou dans le langage, incivilités diverses, toutes nouvelles formes de contestation du vivre ensemble. Et peut-être la menace la plus forte car insidieuse, l'emprise de la technologie chaque jour plus présente dans nos vies permettant leur contrôle et leur orientation, ce qui n'augure rien de bon pour nos libertés à en croire le « flicage » de sa population par la Chine sans oublier les modifications des modes de consommation qu'imposera le changement climatique.

Quelles solutions pour quel avenir social ?

En ces temps difficiles, mis à part la crise sanitaire, de dérèglement des esprits, orchestré par les réseaux sociaux, nous courrons mille dangers susceptibles de mettre à mal notre démocratie, et partant, notre modèle social. L'urgence première n'est peut-être pas tant d'inventer dans l'immédiat de nouvelles formes de Justice sociale (la poursuite de cette dernière n'étant pas contestée ici) que de la maintenir en vie. Protéger les plus faibles sans sacrifier ce qui fait la vitalité d'une société, sans affadir le sel de l'existence, tel est le but que nous devons continuer à poursuivre, au moment où pointe un changement de modèle économique. Il faut, en somme, revenir à des fondamentaux. Réaffirmer une nouvelle fois ce qui pourrait paraître comme des évidences, que nous aurions tendance à oublier, mais qui gardent plus que jamais toute leur pertinence à savoir :

1) Défendre pied à pied notre type de société démocratique, les valeurs qui fondent la République, notamment le principe de laïcité, garant de la cohésion nationale.

2) Créer les conditions d'un emploi, sinon plein du moins revitalisé.

3) protéger nos héros que sont nos enseignants et faire revivre l'enseignement des humanités, laissées à l'abandon au profit d'un discours où tout est relatif et tout se vaut. Celles-ci, pourtant, permettraient par des exercices de la mémoire des textes antiques ou moins anciens, lesquels par leur excellence intemporelle renvoient à la connaissance de l'âme humaine, d'avoir un viatique pour affronter les écueils que rencontre toute vie et ouvraient l'esprit au sens critique, participant ainsi au bien commun.

4) Assurer la sécurité publique, car le désordre crée l'injustice.

Combattons déjà pour cela toute forme de séparatisme, si toutefois ce mot est juste :

- celle que constitue la nébuleuse communautaire, notamment dans une petite mais très active partie de la communauté musulmane. L'assassinat atroce de Mr Samuel PATY, professeur d'histoire et de géographie à Conflans-Sainte-Honorine démontre l'urgence et le bien-fondé de ce combat. Beaucoup s'y sont dérobés et apparaissent à présent comme des lâches.
- celle parmi la population immigrée d'Afrique qui dénonce le prétendu racisme de l'État Français, victime de son « inconscient colonial » et qui prétend qu'elle serait laissée à l'abandon, l'État français étant vu comme un reproducteur de la domination raciale blanche exercée depuis des siècles. L'égalité des droits n'étant qu'un simple discours destiné à perpétuer la discrimination.
- celle que constitue toutes formes de langage violent et outrancier, qui amène de la discorde et qui est le fruit de l'appauvrissement du vocabulaire et de son absence de maîtrise, ne permettant plus de dialoguer sans s'invectiver faute de pouvoir traduire sa pensée. Selon la phrase célèbre d'Albert CAMUS, « mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde ».
- celle de l'incivisme et des incivilités, du manque de respect et d'attention à l'autre, conditions d'une vie en commun.
- celle des violences physiques que certains appellent l'ensauvagement du monde. (Un gendarme assassiné, un chauffeur de bus massacré, un pompier blessé par arme à feu, des tirs d'armes automatiques à Dijon par des membres de la communauté tchétchène).
- celle du « démagisme » politique permanent, qui pourrait permettre l'émergence d'un mouvement pouvant amener au pouvoir un populiste bafouant les principes de l'État de droit ainsi qu'en donne l'exemple la Hongrie ou la Pologne, ce qu'espèrent les dictateurs de Chine ou de Russie qui contestent ouvertement le caractère universel de nos valeurs.

Notre démocratie donne à l'évidence des signes de faiblesse. Pour s'en convaincre encore, l'absentéisme électoral. La baisse du taux de participation aux dernières élections municipales est alarmante (58% des électeurs ne sont pas allés aux urnes, représentant une baisse de 20 points par rapport à 2014). Il faut y voir malheureusement un délitement du lien entre la population et ses élus, faute sans doute à une réponse politique trop lente au regard de l'accélération des événements qui affecte la vie de chacun. Avons-nous encore une croyance en un destin commun ? Cette croyance qui tient les citoyens à l'intérieur de leur nation, et qui permet la solidarité ? Celle qui nous lie les uns aux autres. Quel projet nous fédère t'il encore ? Quelles valeurs partageons-nous, alors que la religion était là dans le passé pour y parvenir ? En bref, tous les ingrédients ci-dessus décrits portent en eux-mêmes des forces de déconstruction de notre Démocratie. Soyons bien conscients de ces dangers, et intransigeants et courageux dans la défense de nos valeurs. Or, sans Démocratie vivante et en bonne santé, aucune Justice sociale n'est réellement possible. Tel est le constat. Tel doit être notre combat.

En second lieu, l'emploi.

Quel est au premier chef le critère le plus signifiant autant de différenciation sociale que d'injustice sociale que celui du taux d'occupations des emplois ? Une société qui se veut juste doit tout mettre en oeuvre pour offrir à sa population un niveau d'emplois élevé, le chômage favorisant la désintégration sociale. Cela concerne nos jeunes, population fragile et prête à toutes dérives. Avant la Covid-19, la situation de l'emploi était déjà peu brillante en France, laquelle se situait dans le peloton de queue des pays européens souffrant d'un chômage dit structurel soi-disant incompressible. Or, d'autres pays n'ont pas subi ce désastre pour avoir tourné peut-être le dos à une politique de croissance basée sur la consommation, modèle toujours privilégié depuis des décennies en France et qui semble aujourd'hui obsolète. L'Allemagne s'est concentré sur l'offre de produits manufacturés à haute valeur ajoutée, ce qui lui a permis de garder son tissu industriel, et atteindre ainsi pour ainsi dire le plein emploi. La comparaison est parlante. Nos politiques se sont sans doute trompés. D'aucuns diront qu'ils ont manqué de courage face aux réformes permettant notamment de pérenniser une industrie forte, ce qui aurait pu contenir pour partie nos déficits publics. Nos hommes politiques ont commis une injustice flagrante à l'encontre des territoires qui se sont désindustrialisés, les abandonnant à leur sort « périphérique », démantelant insidieusement les services publics de proximité, situation à l'origine du mouvement des « gilets jaunes ».

Ne pouvant rien faire dans ce bas monde sans argent, nous devons inciter à la création de plus de richesse, non au seul profit des « anywhere », mais des « somewhere », pour reprendre une terminologie inventée par le politologue anglais David GOODHART, (« Gens de partout » et « Gens de quelque part »), certainement pas au profit des banquiers qui se sont dévoyés dans une forme d'économie hors sol, tenant plus aux jeux du casino que d'accompagnement des entreprises dans leur développement. Pas plus, non plus, au seul profit de cette classe de nouveaux « seigneurs féodaux » totalement immergée dans le monde moderne de la technologie et du numérique,

laquelle à l'instar des GAFAs concentre entre ses mains la part la plus importante de la richesse mondiale. Certes, il n'est pas anormal que notre société attache du prix aux plus méritants mais elle doit veiller à combattre l'injustice la plus flagrante qui est celle de ne pas avoir d'emploi., et aider par des systèmes d'éducation performants, ceux que le sort ou l'infortune ont laissé au bord du chemin, les reléguant dans les affres de la pauvreté, le désœuvrement étant la mère de tous les vices.

En conclusion

Arrivés là, vous pourriez être dans le sentiment que ce qui vient d'être énoncé ici n'est que très banal.

Et pourtant, sommes-nous bien conscients de la chance insigne de vivre aujourd'hui dans une démocratie. L'Europe, notre pays également, comparée au reste du monde est à ce niveau un paradis fragile tout juste sorti d'un enfer de dictatures et d'un purgatoire qui a duré des siècles, pendant lesquels nos ancêtres se sont battus pour se voir reconnaître un droit à la liberté et à la dignité. Il est certain que la démocratie ne veut pas dire d'emblée justice sociale. Il suffit de tourner nos regards vers les États Unis, pays du racisme et d'injustices sociales insupportables. Mais, celle-ci est la condition première, c'est à dire indispensable, pour qu'émerge la réalisation de ce que tout homme porte en lui, l'aspiration à la liberté et à la justice. Chérissons donc notre démocratie, certes imparfaite. Protégeons-la d'une vindicte constante. Rendons-la apaisée et adressons nos prières, tout au moins pour ceux d'entre nous, au Grand Architecte de l'Univers, afin qu'elle ne disparaisse pas, et notre Justice sociale avec. Toute civilisation est mortelle, selon la phrase célèbre de Paul Valéry. Il n'est inscrit nulle part qu'elle ne puisse pas disparaître un jour, et emporter avec elle notre modèle de Justice sociale. Telle est la raison pour laquelle nous devons la protéger afin d'affronter les épreuves plus encore aujourd'hui qu'hier, notamment pour les plus pauvres d'entre nous et pour beaucoup de jeunes privés de travail qu'annonce la crise sanitaire. Tout le reste nous sera donné de surcroît, la justice sociale et l'emploi avec, dans le monde d'après, tout en ayant bien conscience que la justice sociale pas plus que la justice judiciaire n'est une science et qu'elle doit être en permanence réinventée pour en garantir sa pérennité.